

**Zeitschrift:** Pro Senectute : schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge, Alterspflege und Altersversicherung

**Herausgeber:** Schweizerische Stiftung Für das Alter

**Band:** 26 (1948)

**Heft:** 2

**Artikel:** Camille-Ulysse Perret

**Autor:** Perregaux, H.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-722279>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Aller guten Dinge sind drei. Wir vertrauen auf die Bereitschaft des National- und des Ständerates, dafür zu sorgen, dass der Bundesbeitrag für 1948 den Stiftungen „Für das Alter“ und „Pro Juventute“ als frohe Weihnachtsbotschaft überwiesen und damit das Jubiläumsjahr, so verheissungsvoll wie es begonnen hat, ausklingen wird.

Das ist die Jubiläumsgabe der Bundesversammlung an unsere Alten.

Werner Ammann.

### **Camille-Ulysse Perret**

né à La Sagne (Neuchâtel), le 15 avril 1848.

Une des belles maisons du Crêt, à la Sagne, est habitée par la famille de Monsieur C.-U. Perret. Lui-même occupe le rez-de-chaussée, d'où il peut se rendre facilement sur le banc, devant la maison, pour y jouir du soleil printanier ardemment attendu, après les rudes hivers de la montagne. Au premier étage, ses enfants veillent sur l'aïeul, et, pour autant qu'il l'admet — car il se sent encore la force d'accomplir bien des besognes — descendant lui rendre, plusieurs fois par jour, les services dont il a besoin. C'est qu'il est aimé de toute sa famille, ce vénérable vieillard! Il a l'air si heureux, confortablement établi chez lui, et jamais seul!

Mais, entrons lui rendre visite! Nous le surprenons assis devant une table jonchée de timbres-poste usagés, découpés de leur enveloppe. Il les trie selon leur nationalité. Cette occupation caractérise ce centenaire à trois points de vue.

En effet, si Monsieur Perret a une seule infirmité, une sérieuse surdité, sa vue est remarquablement conservée. Il peut lire, bien qu'en général avec une loupe, mais des lunettes lui suffisent pour trier les timbres. Sa santé est

excellente et les hivers les plus rigoureux ne lui nuisent que faiblement.

Ce travail délicat de philatéliste lui est aisé, à lui, horloger perfectionné. Il a appris son métier à la maison, dans son enfance, et il n'a déposé les outils que peu avant d'être centenaire. Or, être un bon horloger, c'est posséder des qualités spéciales de finesse, d'exactitude et de minutie. Une montre n'est pas seulement un produit industriel de la science, mais aussi un objet d'art, résultat admirable de l'habileté de l'ouvrier. Et nous nous trouvons précisément en face du type de l'horloger, pour qui tout a de la valeur, les petites choses comme les grandes. C'est là une marque de distinction qui rend ce vieillard si sympathique.

Enfin, le négoce de ces timbres est effectué en faveur d'une œuvre missionnaire en Afrique. Seul un chrétien affermi accepte de vouer de très nombreuses heures à ce travail désintéressé. Or, cet admirable vieillard fut toujours un membre fidèle de sa paroisse. Tant qu'il a pu entendre, il a assisté au culte du temple de son village. Il est un chrétien modeste, mais aux solides convictions.

La chambre où nous nous trouvons a deux fenêtres. Celle de droite éclaire l'étable sur lequel est encore fixé le tour de cet habile artisan. Devant l'autre un petit fauteuil de jonc où notre hôte aime à s'asseoir, tandis qu'il prie sa visite de prendre place dans le fauteuil traditionnel des centenaires. L'état de Neuchâtel le lui a remis solennellement, le 15 avril 1947. C'était par une belle journée de printemps, ses trois enfants étaient présents — un quatrième est décédé —, ainsi que ses treize petits-enfants, et plusieurs de ses vingt arrière-petits-enfants. De nombreux parents et amis avaient tenu à participer à cette cérémonie, et en particulier des délégations des autorités ecclésiastiques et civiles. Cette fête



Camille-Ulysse Perret,  
centenaire neuchâtelois

officielle se déroula dans une belle intimité familiale où régnait la piété, la gaîté et l'affection.

Monsieur Perret est un patriarche qui inspire le respect. Il est énergique mais avec calme, sévère mais avec bonté, optimiste malgré les épreuves qui ont jalonné sa longue existence. Sa mémoire demeure précise et rend sa conversation pittoresque. Il aime à faire revivre les Sagnards d'autrefois et à conter les épisodes des grands jours tels que la contre-révolution neuchâteloise de 1856 où son village presque entier tint ferme pour le roi de Prusse, la garde des frontières en 1870 à laquelle il participa et l'arrivée des Bourbakis en Suisse, le schisme ecclésiastique de 1873 dans lequel sa famille prit parti.

Il nous explique encore comment, au temps de son enfance, on éclairait la chambre, le soir, avec ces chandelles de suif souvent si désagréables, il nous cite aussi des mots de patois que ses parents employaient encore; et il nous montre le curieux canif avec lequel on taillait les plumes d'oie avant d'écrire. Et, tout en narrant, il en vient à nous faire part de la différence qu'il remarque entre notre temps et celui de sa jeunesse: aujourd'hui, le jeune ouvrier arrive rapidement au stade d'adulte, autrefois il ne possédait un métier qu'après de nombreuses années de travail acharné et pénible. Ce témoin d'un temps révolu constate ce changement sans regrets ni reproches, mais en sage, qui sait que, dans le fond rien n'a changé, et que, pour traverser cette vie, fort et droit, il faut toujours déployer les mêmes vertus.

Nous ne voulons pas abuser d'un accueil qui nous honore de la part du doyen du village, et comme nous nous levons pour prendre congé de lui, il nous accompagne à la porte, nous serre la main, et nous salue d'un bon sourire amical.

H. Perregaux.